



Nouvelles thermales ... Urbi thermae ibi salve

La phrase latine ci-dessus peut se traduire par : où se trouvent les thermes, il y a la santé et résume encore cette réalité deux mille ans plus tard.

En effet, personne ne le contredira dans notre belle vallée thermale, les bienfaits du thermalisme véritablement social et médicalisé s'apprécient d'abord en fonction des vertus médicalement naturelles des produits thermaux comme de la quantité des soins dispensés dans les thermes quelque soient les thérapies soignées : maladies respiratoires, du foie, de l'intestin, du réseau sanguin, rhumatismes, problèmes dermatologiques ou post-cancer, etc. Mais pas uniquement !

La qualité de l'environnement naturel immédiat ainsi qu'une urbanisation et un tissu socio-économique à taille humaine (combien de curistes de tous âges ont créé là des amitiés dépassant largement le cadre de la cure !) font des stations thermales des lieux conviviaux où l'on peut se soigner mais aussi se reposer et se distraire.

Enfin, la cure est un moment privilégié où l'on quitte un peu la routine et les soucis habituels et où l'on peut retrouver : médecins, autres curistes, personnel des établissements, ... Bref tous ces gens sans qui le plaisir des lieux reste incomplet.

C'est donc la combinaison des trois semaines de soins thermaux, du dépaysement dans un environnement préservé, du « lâcher prise », autorisé par le repos et /ou par des activités liées à la santé et /ou des loisirs ainsi que la création et la répétition heureuse de contacts sociaux qui confère une efficacité thérapeutique maximale à la cure.

Ce constat fondé sur des faits observés de longue date et sur le bon sens rejoint aussi le premier principe affirmé par le préambule de la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

A savoir :

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Cette définition de la santé date de 1946 et n' a jamais été changée depuis.

QUELLES DATES D'OUVERTURE POUR 2021 ?

Il est bien évidemment souhaitable que les 107 stations françaises qui n'ont jamais été déclarées comme foyers épidémiques, ouvrent au printemps prochain.

Ainsi pour le Mont-Dore (avec plus de 9800 curistes chaque année, elle est la première station thermale d'Auvergne devant Royat et Vichy), et sauf donc contre ordre sanitaire, il est prévu d'ouvrir du 25 mars au 10 novembre 2021 et, pour la Bourboule, du 5 avril au 30 octobre 2021.

Les personnes souhaitant suivre une cure dans l'une ou l'autre des deux stations de la vallée Haute Dordogne sont donc invitées à contacter les secrétariats des deux établissements thermaux présents :

Etablissement thermal du Mont-Dore (Chaîne thermale du Soleil; soins : asthme, problèmes respiratoires, post-cancer, rhumatismes)
1, place du Panthéon, 63240 le Mont-Dore - tél 04 73 65 36 33
www.chainethermale.fr.

Grands thermes de la Bourboule (soins : problèmes asthme, problèmes respiratoires, dermatologiques, post cancer, croissance de l'enfant, rhumatismes. A noter que la commune, propriétaire et gestionnaire va investir durant l'année plus de 7 millions d'euros en rénovation).

7, boulevard Clémenceau, 63150 la Bourboule - tél : 04 73 81 21 00
www.Grandsthermes-bourboule.com.

Les personnes qui le veulent peuvent adhérer à la **Fédération Française des Curistes Médicalisés** :

2, rues des frères Rodriguez - 72200 Allones - tél: 02 43 21 65 78
ffcm@libertysurf.fr.

B.B.